

Adoption des nouveaux membres du conseil d'administration du journal Le Franco et de leurs termes

Extrait de la Déclaration des principes pour l'opération du journal Franco-Albertain, adoptée par l'AGA de l'ACFA en octobre 2021

5. La gouvernance du journal se fait par un conseil d'administration du journal composé de trois à cinq administrateurs et/ou administratrices élus selon les règles suivantes :

- a. Un de ces administrateurs ou une de ces administratrices est nommé par le conseil d'administration de l'ACFA, mais cette personne ne peut assumer la présidence du journal.
- b. Les autres administrateurs et administratrices sont nommés par l'assemblée générale annuelle de l'ACFA pour des termes jugés appropriés par cette assemblée.
- c. Si un terme de tel administrateur ou administratrice nommé par l'assemblée générale annuelle de l'ACFA échoue avant la prochaine assemblée générale annuelle, le conseil d'administration de l'ACFA nomme son remplaçant ou sa remplaçante qui siège jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle de l'ACFA.
- d. Une assemblée générale annuelle ou extraordinaire de l'ACFA peut démettre tout administrateur ou administratrice nommé par cette assemblée de ses fonctions, et dans ce cas nomme son remplaçant ou sa remplaçante.
- e. Le conseil d'administration de l'ACFA adopte de temps en temps des critères de compétences et de représentativité recherchés pour les administrateurs et administratrices qui reflètent la diversité de la communauté francophone de l'Alberta.

Recommandation du CA du Franco

Il est proposé par Michèle Katuku, appuyé de Jean-Philippe Couture, recommande à l'ACFA de retenir les candidatures de Assétou Koné et Marie Lanquetin aux postes d'administrateurs au CA du Franco pour un mandat de deux ans. Tous en faveur. Adopté.

Pour l'année 2024-2025, le CA du Franco serait alors constitué de :

- Jean-Philippe Couture, président (mandat 2023-2025)
- Michèle Katuku, administratrice (mandat 2023-2025)
- Marie Colard Lanquetin (mandat 2024-2026)
- Assétou Koné (mandat 2024-2026)
- Gabriel Risbud-Vincent (administrateur nommé par l'ACFA)